AVIS DE CONSULTATION N°06/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2025du 18 JUIN 2025POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIGNERE
(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE DE TIGNERE, EXERCICE 2025**1. OBJET DE LA CONSULTATION**

Le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule pickup up 4x4 double CABINE pour le compte de la Commune de Tignère.

2. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises ou concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

3. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des prestations est fixé à deux (02) mois.

4. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de 40 000 000 (quarante millions) francs CFA TTC (Part FEICOM 32 500 000 FCFA, part Commune 7 500 000 FCFA).

5. FINANCEMENT

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune de Tignère, exercice 2024.

6. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tignère, ce marché de fourniture sera conclu entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE DE TIGNERE.

7. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE TIGNERE, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de Tignère au titre des frais de dossier.

8. CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 800 000 (huit cent mille) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre Chargé des Finances. Cette caution de soumission doit être établie conformément à la lettre circulaire N°000019LCMINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et déconsignation des cautionnements sur les marchés publics. La caution de soumission peut être remplacée par un chèque certifié comme prévu par l'article 90 du code des marchés publics. Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

9. DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

10. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2025 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Tignère, au plus tard le **17 JUIL 2025** à 14 heures précises et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N°06 / AC/ R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2025 du **18 JUIN 2025**
POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE
COMPTE DE LA COMMUNE DE TIGNERE
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- un certificat de non exclusion des marchés publics, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de l'attestation d'immatriculation;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de conformité fiscale;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- la caution de soumission d'un montant de **800.000 FCFA** ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation d'un montant de **50.000 Fcfa**;
- L'attestation et plan de localisation signés et timbrés du soumissionnaire.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N°06 / AC/ R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2025 du **18 JUIN 2025**
POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE
COMPTE DE LA COMMUNE DE TIGNERE
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

12. DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tignère en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

9. EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune Tignère procèdera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

10. DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Le dépouillement aura lieu le 11.7 JUIL 2025 à 15 heures précises à la Salle de délibération de la Mairie de Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

11 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- L'absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture
- La non-conformité des spécifications techniques des offres par rapport à celles prévues dans la DC
- Offres incomplètes et non conformes aux critères contenues dans la DC ;
- Absence d'une pièce administrative ou sa non- conformité (non régularisée après épuisement du délai de 48 heures accordé par la commission) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail des prix ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées.

12 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

13- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

14- Attribution de la Lettre-Commande :

Sur proposition de la CIPM ; l'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

15- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Tignère les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage (SIGAMP) tel : 696 74 37 87

16- Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP.

Ampliations :

- ✓ DDMINMAP/F ET D
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives.
- ✓ FEICOM/F et D.

Fait à Tignère le 11.8 JUIN 2025

Le Maire de la Commune de Tignère
(Autorité Contractante.)





REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE FARO ET DEO

COMMUNE DE TIGNERE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

FARO AND DEO DIVISION

TIGNERE COUNCIL

QUEST FOR QUOTATION N° 06 /QFC/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/ITPPMS/2025 OF THE
RELATIVE TO THE ACQUISITION OF A VEHICLE PICK UP 4X4 FOR THE
18 JUIN 2025 TIGNERESUBDIVISION COUNCIL
"IN PROCEDURE OF EMERGENCY".

FINANCING: FEICOM / TIGNEREBUDGET Exercise 2025

1. OBJECT OF THE CONSULTATION

The Mayor of the Tignère COUNCIL, Contracting Authority, spear for the account of the Tignère Township, a consultation in view of a demand of quotation for the acquisition of a vehicle pickup 4x4 double cabin for the account of the TIGNERE Council.

2. INVOLVEMENT

The involvement to this Consultation is open to the societies installed in Cameroonian territory.

3. PRESTATIONS FINANCING

The vehicle object of the present Consultation is financed by the budget of the Special Fund of equipment and Intercommunale intervention (FEICOM) and the TIGNERE COUNCIL Exercise 2024.

4. ESTIMABLE COST

The estimable cost is inclusive of tax of 40 000 000 (forty millions) CFA francs, (part of FEICOM 32 500 000 Fcfa, part of council 7 500 000 Fcfa).

4. ACQUIREMENT OF THE CONSULTATION FILE

The File can be gotten since publication of the present Opinion, on presentation of a receipt of remittance of a non repayable sum of fifty thousand (50.000) CFA francs, payable to the Municipal Recipe of Tignère COUNCIL, during the workdays.

6. DISCOUNT OF THE OFFERS

The offers written in languages French or English will be put back in seven (07) copies of which a (01) original and six (06) copies, encoded out taxes (HT) and all included taxes (inclusive of tax), as well as the complete F et Dministrative file of the exercise 2024 and the declaration indicating the intention of soumissionner at the latest according to the model in annex, under closed fold to the Town hall of Tignère , the 17 JUIL 2025 at 02 PM precise hours and should carry the following mention :

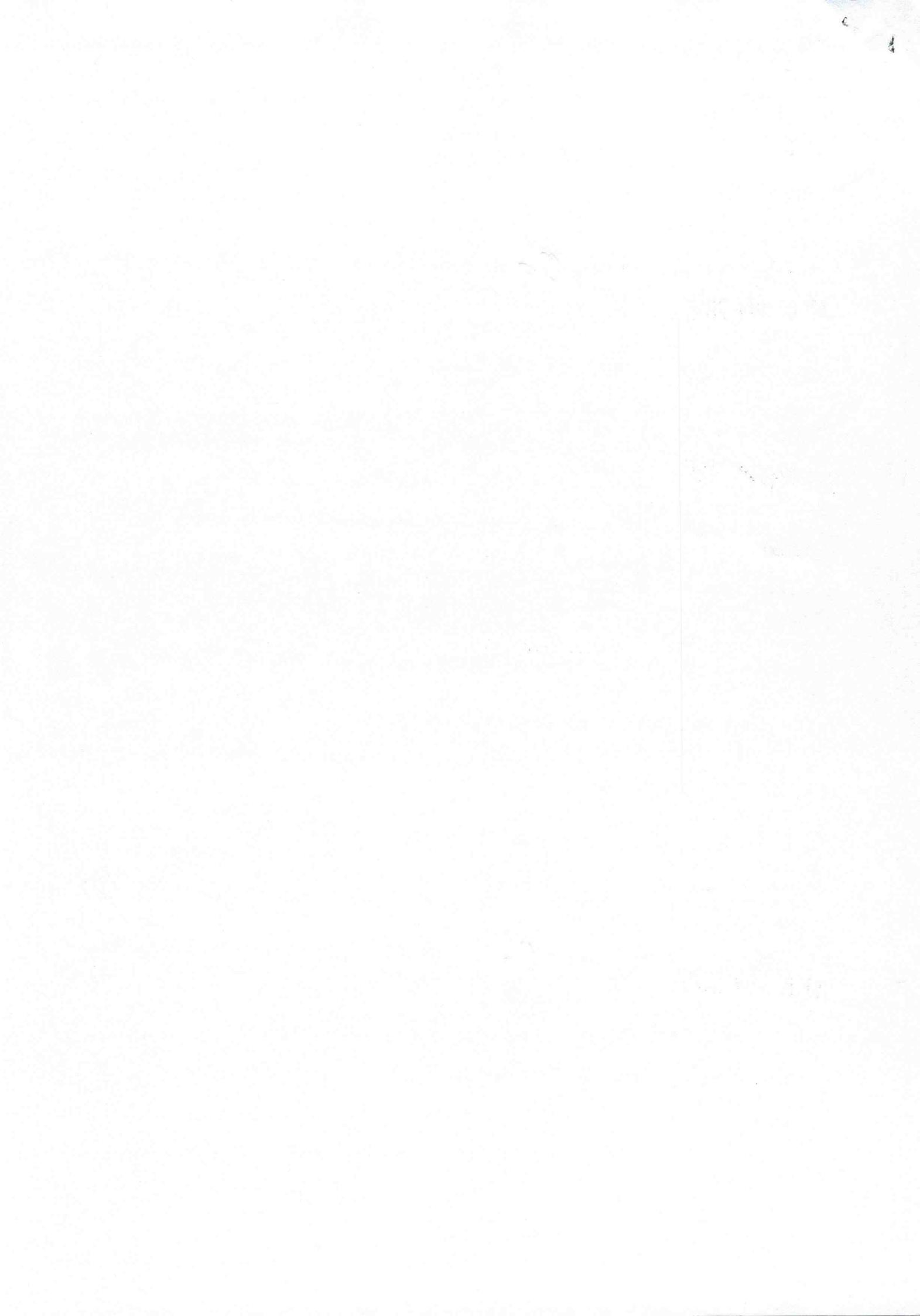
QUEST FOR QUOTATION N° 06 /QFC/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/ITPPMS/2025 OF THE
18 JUIN 2025 RELATIVE TO THE ACQUISITION OF A VEHICLE TOYOTA PICK UP 4X4
FOR THE TIGNERESUBDIVISION COUNCIL
"IN PROCEDURE OF EMERGENCY
"TO OPEN ONLY IN SESSION OF SPOILATION"

7. FASHION OF PRESENTATION OF THE OFFERS

The offers will be presented in French or in English in seven (07) copies of which a (1) original and six (6) copies. They will be contained in two (02) closed envelopes and sealed, containing:

Envelope A: F et Administrative pieces

- a declaration indicating the intention of soumissionner according to the model in annex ;
- an expedition of the constituent acts of the society or a copy legalized of the trF et De register ;
- an attestation of non exclusion of the enterprise, delivered by the agency of Regulation of the Public Markets ;
- a copy of taxpayer's card legalized ;
- a certificate of imposition ;



- an attestation of no-bankruptcy delivered by the Room of TrF et De or of the Transplants the Court of the place of the heF et D office of the enterprise ;
- Tax compliance certificate;
- a copy certified in conformity with the original of the title of patent of the budgetary exercise 2024 ;
- an attestation of submissiveness delivered by the General manager of the CNPS ;
- an attestation of banking domiciliation of the tenderer ;
- a bid bond 800.000 Fcfa;
- a copy of the plan and attestation of localization legalized

N.B.: All enumerated above pieces should date of less than three months and should sign by the authority concerned of the F et Administrations concerned.

Envelope B: Financial offer

- The submissiveness according to the model provided in the present Consultation ;
- The technical features of the type of vehicle proposed ;
- The descriptive and quantitative slip ;
- The guarantee of the manufacturer and the certificate of origin of the vehicle proposed.

Each of the envelopes TO and containing B the original and the copies will be closed and will be sealed.

The two (02) envelopes will be placed in a big envelope herself closed and will be sealed structural the following mention:

**QUEST FOR QUOTATION N° 06 /QFC/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/ITPPMS/2025 OF THE
RELATIVE TO THE ACQUISITION OF A VEHICLE TOYOTA PICK UP 4X4
FOR THE TIGNERESUBDIVISION COUNCIL
"IN PROCEDURE OF EMERGENCY**

"TO OPEN ONLY IN SESSION OF SPOILATION"

8. OPENING OF THE FOLDS

The folds will be open in only one time by the Internal Commission of Transfer of the Tignère council, in presence of the tenderers or their representatives duly mandated to dates them, hour and place specified in the opinion of Consultation. He/it will be raised a minutes to the opening of the folds.

This opening will take place it 17 JUIN 2025 at 03 PM precise hours to the Room of acts of the Tignère Town hall by the Internal Commission of Transfer of the Tignère tenders board.

Only the tenderers can attend this session of opening or can make represent itself/themselves of it by a person of their very choice in that s of grouping.

9. ASSESSMENT OF THE OFFERS

The Internal Commission of Transfer of the TIGNERE COUNCIL will procede letter orders by the continuation to the verification of the conformity and to the comparison of the offers in the following order :

- exam of the conformity of the F et Dministrative pieces and the financial offers of the point of view of the delays and the technical specifications ;
- verification of the arithmetic operations, while using the unit prices if the case arises in letters to conduct the necessary corrections ;
- development of a picture of the offers.

I. Main criterias of elimination

These criterias are the next one :

- Absence of an F et Dministrative piece ;
- technical features of the vehicle proposed no in conformity with the prescriptions of the DC ;
- Distort declaration or pieces falsified ;
- False declaration, falsified or scanned documents

II. Main criterias of qualification

The system of notation is binary and the main criterias are about the elements below :

- Presentation of the offer ;

10 - Length of validity of the offers

The tenderers remain committed by their offer during one period of sixty days (60) days from the date limits fixed for the receipt of the offers.

11 - Assignment of the market

The Contracting authority will assign the market to the tenderer presenting the estimated offer minus the saying and recognized compliant for the essential to the File of Consultation.

12 - Complementary information

The complementary information can be gotten at the tractable hours in the Town hall of GALIM TIGNERE COUNCIL, Telephone 696 74 37 87.

17. Struggle against corruption

For all attempt of corruption, or mF et De of bF et D practice, well to want to call the MINMAP.

Makes to Tignère the

18 JUIN 2025

The Mayor,
(Contracting authority)



Le Maire
Mohammed Laminou
Magistrat Municipal

Ampliations:

- ARMP (*for publication in the JDM*) ;
- DDMAP/Faro et Déo;
- President CIPM/TIGNERE;
- Display ;
- Stopwatch.

30000



P. J. L.
1800